

Une résolution de l'ONU pour enquêter sur les colonies israéliennes

Description

GENEVE – Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a donné jeudi son feu vert à la mise sur pied de la première mission d'enquête internationale indépendante sur les conséquences des colonies israéliennes sur le territoire palestinien occupé y compris Jérusalem-Est.

Ce vote a été qualifié d'« hypocrite » par Israël, qui a jugé que le Conseil « devrait avoir honte de lui-même ». L'Autorité palestinienne a estimé qu'il s'agissait d'« une nouvelle victoire pour la cause palestinienne ».

Les 47 Etats membres du Conseil ont adopté par 36 voix pour, 1 contre et 10 absentions une résolution présentée par les Palestiniens, décidant l'envoi d'une « mission d'enquête internationale indépendante (à?) pour enquêter sur les conséquences des colonies israéliennes sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels du peuple palestinien ».

C'est la première fois qu'une telle mission est mise sur pied, a indiqué un porte-parole du Conseil.

Présentant la résolution, le représentant du Pakistan a déclaré que les « colonies israéliennes (à?) savent la réalisation de la solution à deux Etats » et a recommandé aux Etats membres du Conseil « la Palestine » a le statut d'observateur d'adopter le texte.

« Cette résolution cherche à répondre aux défis humains et humanitaires que les pratiques illégales d'Israël ont créés dans les territoires occupés », a-t-il ajouté.

Alors que l'Espagne et l'Italie ont appelé à l'abstention, les Etats-Unis ont été les seuls à voter contre le projet de résolution.

Le représentant américain a expliqué que « la position américaine vis-à-vis des colonies était claire et n'avait pas changé » mais il a fait valoir que « des négociations directes » étaient la seule solution.

S'opposant fermement à la mise sur pied d'une mission d'enquête, l'ambassadeur américain a déclaré que « des mesures de ce genre ne font rien pour promouvoir une paix juste et durable ».

Cette semaine, la Haut commissaire aux droits de l'homme, Navi Pillay, avait une fois de plus dénoncé les colonies israéliennes et demandé au gouvernement de « cesser immédiatement de transférer sa population civile dans le territoire occupé ».

S'exprimant lors de l'ouverture de la session principale annuelle du Conseil, fin février, le président de l'Assemblée générale des Nations unies, Nassir Abdulaziz Al-Nasser, avait

pour sa part qualifié la situation dans les « territoires palestiniens occupés » d' « occupation étrangère incompatible avec la démocratie et les droits de l'homme » .

La résolution adoptée jeudi aborde aussi la question de la violence présumée des colons. Elle appelle ainsi Israël à « prendre et mettre en oeuvre des mesures sérieuses, y compris de confisquer des armes et d'imposer des sanctions pénales » .

De son côté, le représentant d'Israël qui n'est pas membre du Conseil, a jugé ensemble des propositions « injustifiées et contreproductives » .

Il a par ailleurs estimé que le Conseil « ajoute de l'huile sur le feu » , signalant que la situation était « explosive » .


Le bureau du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a fustigé dans un communiqué le Conseil des droits de l'homme. « Ce Conseil, avec une majorité automatique hostile à Israël, est hypocrite et devrait avoir honte de lui-même » , a-t-il déclaré.

« Il a pris 91 décisions, dont 39 relatives à Israël, trois à la Syrie et une à l'Iran. Il suffit d'entendre le représentant syrien s'exprimer aujourd'hui sur les droits de l'Homme pour comprendre à quel point ce Conseil est loin des réalités » , a souligné M. Netanyahu.

Pour le ministre israélien des Affaires étrangères, « il s'agit encore une fois d'une décision surréaliste bricolée par un Conseil qui plutôt que de se vouer aux droits de l'Homme est l'instrument d'initiatives politiques à sens unique » .

En revanche, l'Autorité palestinienne s'est félicitée du vote. « La nouvelle décision internationale est une nouvelle victoire pour la cause palestinienne qui soutient les droits palestiniens face à l'occupation et la colonisation israéliennes » , a estimé Nabil Abou Roudeina, le porte-parole du président de l'Autorité, Mahmoud Abbas.

« Cette position envoie un message de la communauté internationale à Israël que la colonisation est illégale et doit cesser totalement » , a-t-il dit à l'AFP.

Par 

http://www.lexpress.fr/actualites/1/actualite/colonies-israeliennes-l-onu-adopte-une-resolution-demandant-une-enquete_1096679.html

http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/03/22/une-resolution-de-l-onu-pour-enqueter-sur-les-colonies-israeliennes_1674473_3218.html

date créée
2012/03/23